

Règlement du jeu "Galette des Rois – Comptoir National de l'Or x Kayser – Gagnez un lingotin en or de 250 gr."

Article I : Organisation

La société **Comptoir National de l'Or**, SASU au capital de 40 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 522 966 241, dont le siège social est situé 10 avenue de la Grande Armée, 75017 Paris, ci-après dénommée « **la Société Organisatrice** »,

Et

TALEK, agissant pour le compte des sociétés du **Groupe Eric Kayser**, enseigne nationale de boulangerie-pâtisserie, dont le siège social est situé 25 avenue de l'Observatoire, 75006 Paris, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 415 308 568 00062, représentée par Monsieur Éric Kayser, en qualité de Président, ci-après dénommée « **Maison Kayser** », organisent un jeu avec obligation d'achat intitulé : « **Comptoir National de l'Or x Kayser – Gagnez un lingotin en or de 250 g** », qui se déroulera du 27 décembre 2025 au 31 janvier 2026 à minuit.

Le jeu se déroule exclusivement dans les boulangeries Maison Kayser participantes, hors gares et aéroports. La liste des boulangeries participantes est annexée au présent règlement et consultable sur le site Gold.fr.

Article II : Participation

La participation à ce jeu avec obligation d'achat est ouverte à toute **personne physique majeure**, domiciliée en **France métropolitaine**, à l'exclusion :

- Des salariés et représentants de la Société Organisatrice,
- Des partenaires et sous-traitants,
- De leurs conseils,
- Ainsi que des membres de leur famille (ascendants, descendants et collatéraux directs).

La participation est **strictement nominative**. Chaque participant ne peut jouer que pour son propre compte. **Une seule participation est autorisée par personne et par foyer**.

Le jeu est strictement interdit aux mineurs.

Article III : Modalités

Pour participer, le participant doit se rendre dans une boulangerie Maison Kayser participante et procéder à l'achat d'une **galette** pendant la période du jeu.

L'inscription s'effectue :

- Soit en scannant le **QR code** présent sur le sac à galette ou sur le flyer remis lors de l'achat. Le QR code renvoie vers un formulaire en ligne à compléter.
L'adresse postale et l'adresse électronique renseignées doivent être **exactes et valides** pour que la participation soit prise en compte.

Article IV : Dotation

Le jeu comporte un **tirage au sort unique** à l'issue de l'opération. La dotation mise en jeu est la suivante :

- **Un lingotin en or de 250 grammes (titre 900 %).**

La valeur indicative du lingotin est comprise entre **30 000 € et 32 000 €**, selon le cours de l'or au **16 décembre 2025**, et est susceptible de varier en fonction de l'évolution des cours internationaux de l'or.

Article V : Désignation du gagnant

Le gagnant sera désigné par **tirage au sort** parmi les participations valides et devra obligatoirement présenter le **ticket de caisse original** attestant de l'achat effectué pendant la période de jeu.

Le lot :

- Ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement en espèces,
- Ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit,
- Et est **non cessible**.

En cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, la Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer la dotation par une dotation de valeur équivalente.

Le gagnant autorise la Société Organisatrice à procéder à toute vérification concernant :

- Son identité,
- Son adresse postale,
- **Et la validité du ticket de caisse.**

Toute information inexacte ou mensongère entraînera l'annulation de la participation et la perte du droit au lot.

Le tirage au sort sera effectué par le **Comptoir National de l'Or** et aura lieu **au plus tard le 28 février 2026**.

Article VI : Litiges et responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. La société ORGANISATRICE, tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du

jeu ainsi que sur le nom du gagnant. En cas de contestation seul sera recevable, un courrier en recommandée avec accusé de réception dans un délai de 1 mois après la proclamation du résultat. La société ORGANISATRICE se réserve le droit, si des circonstances de force majeure l'exigeaient d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu dans le respect de l'article VI. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. La société ORGANISATRICE pourra annuler ou suspendre tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation au jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer la dotation au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes le ou les auteurs de ces fraudes.

Article VII : Remises de lots

Du fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise la société ORGANISATRICE, à utiliser son nom, prénom, adresse postale dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le prix gagné, et ceci pour une durée maximale de 2 ans.

Article VIII : Attribution de compétence

Le participant est soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile

Article IX: Informatique et Libertés

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au jeu, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à la société ORGANISATRICE.

Article X : Droits de propriété littéraire et artistique

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce jeu sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées de leur propriétaire respectif.

LISTE DES POINTS DE VENTE PARTICIPANT A L'OPERATION

BOULANGERIES	ADRESSE
Assas	87 Rue d'Assas, 75006 Paris
Austerlitz	15 Av. Pierre Mendès-France, 75013 Paris
Bac	18 Rue du Bac, 75007 Paris
Batignolles	51 Rue Mstislav Rostropovitch, 75017 Paris
Bercy	41 Cr Saint-Emilion, 75012 Paris
Bibliothèque	77 Quai Panhard et Levassor, 75013 Paris
Boétie	29 Rue La Boétie, 75008 Paris
Bourse	5 Pl. de la Bourse, 75002 Paris
Clichy	15 Bd Victor Hugo, 92110 Clichy
Commerce	79 Rue du Commerce, 75015 Paris
Diderot	13 Bd Diderot, 75012 Paris

Duroc	1 Bd du Montparnasse, 75006 Paris
Echelle	4 Rue de l'Échelle, 75001 Paris
Grande Armée	61 bis Av. de la Grande Armée, 75016 Paris
Levallois Libération	5 Pl. de la Libération, 92300 Levallois-Perret
Levallois Louise Michel	32 Rue Louise Michel, 92300 Levallois-Perret
Malesherbes	85 Bd Malesherbes, 75008 Paris
Monge 8	8 Rue Monge, 75005 Paris
Monge 14	14 Rue Monge, 75005 Paris
Montparnasse	27 Rue du Départ, 75014 Paris
Mozart	79 Av. Mozart, 75016 Paris
Odéon	10 Rue de l'Ancienne Comédie, 75006 Paris
Petits Carreaux	16 Rue des Petits Carreaux, 75002 Paris
Samaritiane	25 R. de la Monnaie, 75001 Paris
Ternes	19 Av. des Ternes, 75017 Paris
Vendôme	33 Rue Danielle Casanova, 75001 Paris
Morny	16 Pl. de Morny, 14800 Deauville
République	26 Rue de la République, 14600 Honfleur
Saint Saveur	7 Pl. Saint-Sauveur, 14000 Caen
Opéra	15 Pl. Louis Pradel, 69001 Lyon
Victor Hugo	39 Rue Victor Hugo, 69002 Lyon
Bellecour	6 Rue de la Barre, 69002 Lyon
Croix Rousse	159 Bd de la Croix-Rousse, 69004 Lyon
Epiason	1 Av. Adolphe Max, 69005 Lyon
Vitton	27 Rue Ney, 69006 Lyon
Biolangerie	342 Bd du Mercantour, 06200 Nice
Californie	220 Av. de la Californie, 06200 Nice
Mandelieu	36 Rue Saint-Vincent de Paul, 06210 Mandelieu-la-Napoule
Beausoleil	2 Rue du Marché, 06240 Beausoleil
Vieux Nice	10 Rue Alexandre Mari, 06300 Nice
La Salis	28 Bd Maréchal Leclerc, 06600 Antibes
Vauban	50 Bd d'Aguillon, 06600 Antibes
Cassini	3 Rue Cassini, 06300 Nice
Malaussena	10 Av. Malaussena, 06000 Nice
Iconic	10 Av. Thiers, 06000 Nice
Cannes	2 Rue Jean Jaures, 06400 Cannes